

Journées Nationales d'Etudes de l'ANEL



VIVRE LE LITTORAL

GRAU DU ROI
29-30 Septembre 2022

PREPROGRAMME

Ce préprogramme est susceptible de modifications

MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2022

19h30 **Cocktail de bienvenue à l'invitation de Monsieur le Maire du Grau-du-Roi, Robert Crauste, et de son conseil municipal**, au Yacht Club de Port Camargue

21h00 **Dîner libre**

JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022

Belambra

8h00 **Enregistrement et café d'accueil des congressistes**

8h45 **Séance plénière**

Accueil par **Robert Crauste**, Maire du Grau-du-Roi, Président de la communauté de communes Terre de Camargue, Conseiller départemental du Gard, Secrétaire Général de l'ANEL

Et **Jean-François Rapin**, Président de l'ANEL, Sénateur du Pas-de-Calais, Président de la commission des affaires européennes du Sénat, Conseiller régional des Hauts-de-France

Introduction par les personnalités régionales et départementales

(en cours de confirmation)

9h30 **Ouverture des Journées nationales d'études 2022** sur le thème « **Vivre le littoral** »

10h15
12h30

Deux tables rondes plénières

10h15 Table ronde : **Se loger sur le littoral**

La hausse des prix de l'immobilier rend de plus en plus difficile l'accès au logement sur le littoral pour les populations locales et travailleurs à l'année ou saisonniers. Il en résulte des déséquilibres à la fois économiques, environnementaux et sociaux. Plusieurs facteurs explicatifs peuvent être évoqués : nouvel attrait des résidences secondaires après la crise sanitaire covid, rythme exponentiel de transformation des logements en meublés touristiques, rareté du foncier et contraintes de constructibilité qui s'accroissent conduisant à une flambée des prix... Cette tension sur le logement constatée sur toutes les façades littorales nécessite de s'intéresser aux outils de régulation. En 2021, la Ministre du logement a porté une « feuille de route sur les meublés de tourisme » visant à mieux encadrer l'action des plateformes de location touristique. Les collectivités locales ont, quant à elles, déployé de multiples initiatives, différenciées selon les territoires. Cette table ronde sera l'occasion de partager diagnostics et expériences des collectivités littorales : les outils à disposition des collectivités sont-ils suffisants pour faciliter l'accès au logement des résidents permanents et des saisonniers ? Quelles évolutions porter à l'échelle nationale : renforcement des outils réglementaires à disposition des collectivités, évolution de la fiscalité locale ou nationale ? Les expériences d'autres pays peuvent-elles éclairer le débat ?

11h30 Table ronde : **Travailler sur le littoral ou en mer**

Les collectivités littorales constatent cette année de manière inédite, de fortes difficultés de recrutement des saisonniers, ce qui fragilise l'économie touristique. Les secteurs traditionnels que sont la pêche, la conchyliculture, l'agriculture subissent périodiquement des crises, accentuées par des causes externes telles que la hausse du prix de l'énergie, les effets du changement climatique, ou encore la dégradation de la qualité de l'eau ou de sa quantité disponible. La façade Manche Mer du Nord a été très impactée par le Brexit. Les territoires ultra-marins ont quant à eux subi de plein fouet les effets de la crise sanitaire sur leurs économies, malgré les mesures de soutien exceptionnel qui ont été prises. Inversement, le déploiement de nouvelles activités maritimes, de l'éolien en mer, les grands ports et leur hinterland ainsi que le développement de la filière nautique contribuent à la création de nouveaux emplois, confirmant le potentiel d'économie bleue de la France. Cette lecture contrastée invite à s'intéresser aux évolutions qui touchent les économies littorale et maritime de nos territoires : quelles tendances, quelles perspectives ? Il s'agira de faire un état des lieux avec les élus et les représentants des différentes filières économiques, des mutations et des potentiels des différents secteurs.

Déjeuner au Belambra

13h00
14h30

ATELIERS

1 Ports, nautisme et plaisance

Héritage de la mission RACINE, l'activité de plaisance et de nautisme est au cœur de l'économie et de l'image de la Région Occitanie. Lieu de nos journées, Port Camargue est le plus grand port de plaisance d'Europe. Grâce à l'expérience de l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie et profitant de la présence de la Fédération Française des Ports de Plaisance, cet atelier vise à échanger sur les enjeux de la plaisance et du nautisme pour les collectivités littorales. Quelles évolutions et opportunités, comment accompagner la modernisation et la transition écologique, énergétique et numérique des ports ? Comment évoluent les usages et pratiques de la plaisance et du nautisme ? Il s'agira au cours de cet atelier de partager les expériences, échanger sur les évolutions ainsi que de présenter les actualités : programme d'accompagnement financier du verdissement des ports dans le cadre du Plan Reconquête Tourisme, réforme annoncée du dispositif de garantie d'usage, réglementation sur l'enlèvement d'épaves, électrification des ports et des bateaux, ports propres, etc.

2 Préservation de la biodiversité & Régulation des usages

L'attractivité des littoraux se renforce, pouvant conduire localement à des situations de sur-fréquentation touristique interrogeant les voies et moyens de régulation des usages, afin de garantir la qualité des lieux et les enjeux de biodiversité constitutifs de la richesse des sites visités.

Une diversité des réponses est apportée par les collectivités : systèmes de réservation par internet, instauration de permis de visite, sensibilisation du public, valorisation d'un tourisme durable, partenariat avec l'arrière-pays pour diversifier les parcours, etc. L'espace maritime n'échappe pas à cette nécessaire régulation face aux enjeux de préservation et restauration de la biodiversité : organisation des mouillages, ancrages écologiques, création de zones de mouillages et d'équipements légers (ZMEL), récifs artificiels.... Cet atelier sera l'occasion pour les élus de témoigner des actions mises en œuvre pour permettre un bel équilibre entre développement des activités touristiques et préservation de la biodiversité, en terre et à mer.

3 Raréfaction de la ressource en eau

A l'annonce de fortes chaleurs et d'épisodes de sécheresse, les inquiétudes quant à la fragilité de la ressource en eau ont été fortement relayées par les médias avant l'été. Les communes littorales sont confrontées à la fois aux impacts du changement climatique et aux pics de fréquentation estivale qui modifient les besoins en eau et en assainissement. A la raréfaction de cette ressource vitale avec des sécheresses sans précédents, s'ajoute la remontée du biseau salé fragilisant l'alimentation en eau potable et l'irrigation des zones agricoles...La situation de la Camargue gardoise est emblématique de ces enjeux. Il s'agira dans cet atelier de partager le diagnostic et de présenter des projets vertueux portés par les collectivités littorales, en lien avec les entreprises de l'eau partenaires pour s'adapter et préserver les ressources en eau : économies d'eau, recharge artificielle de nappes, réutilisation des eaux usées traitées en vue de multiples usages.

4 L'Odysée des plages

En seulement deux siècles le regard porté sur la plage et son usage ont profondément évolué en Europe et France métropolitaine, tandis que les outre-mer sont riches d'histoires et de cultures marines très diversifiées. Témoins de différentes périodes : préoccupations sanitaires, émergence de lieux de villégiature, défense et frontières en période de guerre puis avènement du tourisme avec les congés payés, les communes littorales possèdent des héritages divers. Dans une perspective historique et sociétale de cet espace changeant qu'est la plage, cet atelier permettra d'aborder les préoccupations liées aux usages actuels : gestion des activités nautiques en plein essor, sécurité de la baignade, gestion du domaine public maritime (concessions, AOT), plages sans déchets plastiques et d'échanger sur les perspectives : quels usages en devenir, comment limiter l'érosion des plages (innovations et solutions fondées sur la nature) et en préserver la biodiversité ?

18h00 **Assemblée générale statutaire (réservée aux adhérents)**
19h30

à partir de

19h30 **Animations et dîner officiel – Yacht Club de Port Camargue**

8h30 **Café d'accueil des congressistes**

9h00
12h00

Séance plénière

Table ronde plénière

9h00 **Une gouvernance renouvelée pour accompagner les transitions**

Les Journées de l'ANEL en octobre 2021 se sont traduites par l'Appel de Pornic, synthèse des travaux et propositions des élus du littoral. Un an après, il s'agira d'en dresser un bilan et de débattre de l'articulation entre les instances de gouvernance (CNML, Parlement de la Mer/ Comités de Façades) et de la place accordée aux collectivités littorales en leur sein pour assurer une meilleure concertation dans l'élaboration des politiques publiques au plus près de la réalité des territoires sur les enjeux suivants : recul du trait de côte, zonede protection forte.

12h45 **Clôture des Journées nationales d'études de l'ANEL par le Président de l'ANEL, Jean-François RAPIN**

13h00

Déjeuner au Belambra

15h00 **Visite des Salins d'Aigues-Mortes et du phare de l'Espiguette**

18h00



22, Boulevard de la Tour-Maubourg
75007 Paris

Tel. 01 44 11 11 70
anel-secretariat@anel.asso.fr

www.anel.asso.fr